

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF - Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Allianz Enhanced Short Term Euro Catégorie d'Actions AT (EUR)



ISIN LU0293294277

WKN A0MPAK

PRODUIT

Allianz Enhanced Short Term Euro (Le « Compartiment ») est un compartiment de Allianz Global Investors Fund qui est établi en tant que SICAV domiciliée au Luxembourg et gérée par Allianz Global Investors GmbH, membre du groupe Allianz Global Investors.

Le compartiment et ce document d'informations clés sont autorisés et réglementés par Commission de Surveillance du Secteur Financier dans Luxembourg (www.cssf.lu).

Allianz Global Investors GmbH, une société de gestion d'actifs de droit allemand, est autorisée et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) en Allemagne (www.bafin.de). Pour plus d'informations sur ce Compartiment, veuillez consulter le site Internet <https://regulatory.allianzgi.com> ou appeler le +352 463 463 1.

Le document d'information clé fourni ici est exacte et à jour au 18.10.2024.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce Compartiment est un OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

DURÉE

Le Compartiment a été mis en place pour une durée indéterminée.

Conformément aux règles du Compartiment, les actifs appartenant au Compartiment sont détenus conjointement par les actionnaires du Compartiment. Une assemblée générale des actionnaires du Compartiment peut mettre fin à la gestion du Compartiment conformément aux règles du Compartiment. Le cas échéant, le dépositaire désigné du Compartiment confiera la gestion du Compartiment à une autre société de gestion ou le dépositaire désigné du Compartiment liquidera le Compartiment et distribuera le produit aux actionnaires du Compartiment.

OBJECTIFS

Accroissement du capital sur le long terme supérieur au rendement moyen des marchés monétaires en euro via l'investissement sur les Marchés obligataires mondiaux exposés à l'euro conformément aux caractéristiques E/S. Dans le but de générer un rendement supplémentaire, le Gérant peut également s'exposer à d'autres risques liés aux obligations et instruments du marché monétaire, ainsi qu'à d'autres risques de change par la mise en œuvre de stratégies de change dites « overlay », quand bien même le Compartiment ne détiendrait aucun actif libellé dans les devises concernées.

Les actifs du Compartiment sont investis conformément aux caractéristiques E/S. Des parties des actifs des Compartiments sont généralement allouées à une stratégie « overlay » de dérivés qui vise à générer des rendements supplémentaires supérieurs à ceux des portefeuilles à revenu fixe conventionnels exclusivement longs. La stratégie « overlay » de dérivés se compose principalement de positions de moyen à long terme dans des contrats à terme standardisés sur obligations et taux d'intérêt liquides négociés en Bourse et, ponctuellement, de positions dans des contrats de change à terme de gré à gré aux risques bien contrôlés. Le Compartiment peut détenir ses actifs en dépôt et investit principalement ses actifs dans des obligations et/ou instruments du marché monétaire tels que décrits dans l'objectif d'investissement. La durée de vie restante de chaque obligation ne doit pas excéder 2,5 ans. Le Compartiment peut investir jusqu'à 65 % de ses actifs dans des obligations (hors instruments du marché monétaire) assorties d'une notation minimale de BBB+ ou supérieure. Le Compartiment ne peut pas investir ses actifs dans des obligations à haut rendement. Le Compartiment ne peut pas investir ses actifs dans des ABS/MBS. Le Compartiment peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs sur les Marchés émergents. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des OPCVM et/ou OPC. Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs dans des Instruments du marché monétaire et/ou (dans la limite de 10 % des actifs du Compartiment) dans des fonds du marché monétaire et/ou les détenir directement en dépôt à terme et/ou (dans la limite de 20 % des actifs du Compartiment) en dépôt à

vue à titre temporaire à des fins de gestion de la liquidité et/ou dans un but défensif. Au moment de l'acquisition, tous les instruments du marché monétaire doivent avoir une notation d'au moins B- ou une notation comparable attribuée par une agence de notation reconnue. Exposition de change hors EUR de 10 % maximum. La durée s'établira à 1 an maximum.

Le Compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales (caractéristiques E/S) tout en appliquant certains critères d'exclusion minimums aux investissements directs. Le modèle précontractuel du Compartiment décrit toutes les informations pertinentes concernant le champ d'application, les informations détaillées et les exigences des caractéristiques E/S, ainsi que les critères d'exclusion appliqués.

Au moins 70 % du portefeuille du Compartiment seront évalués par une notation interne. Cette notation va de 0 (note la plus faible) jusqu'à 4 (note la plus élevée). La base du calcul du seuil de 70 % est la valeur nette d'inventaire du Compartiment, à l'exception des instruments qui ne sont pas évalués par nature, par exemple les liquidités et les dépôts. Cette note est basée sur des facteurs environnementaux, sociaux, de gouvernance et de comportement de marché (le facteur relatif au comportement de marché ne s'applique pas aux émetteurs souverains) et représente une évaluation interne que nous attribuons à une société ou un émetteur souverain. En ce qui concerne les émetteurs notés, seuls les titres émis par un émetteur ayant une note interne de 1 ou supérieure seront acquis. Au moins 2,50 % des actifs du Compartiment seront investis dans des Investissements durables. Le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE est de 0,01 %.

Nous suivons une approche de gestion active dans l'objectif de surperformer l'Indice de référence. Nous ne répliquons ni ne reproduisons l'Indice de référence pour la sélection et la pondération des actifs du Compartiment. Les actifs du Compartiment diffèrent donc considérablement de l'Indice de référence.

Indice de référence : €STR (in EUR).

Vous pouvez généralement procéder le rachat des actions du Compartiment chaque jour ouvrable. Nous réinvestissons les revenus dans le Compartiment. Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

Dépositaire: State Street Bank International GmbH - Luxembourg Branch

Pour plus d'informations (comme le prospectus, les rapports annuels, etc.), veuillez consulter la section « AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ».

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Compartiment s'adresse à des clients de détail qui possèdent des connaissances de base et/ou de l'expérience en matière de produits financiers.

L'investisseur potentiel pourrait subir des pertes financières et ne vise pas la protection de son capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

← Risque le plus faible

Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Compartiment 12 mois. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Compartiment par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Compartiment enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Compartiment dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse sur la base du règlement PRIIPs. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très

faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Le classement du Compartiment n'est pas garanti et peut évoluer à l'avenir. Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Ce Compartiment ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les risques importants suivants ne sont pas entièrement pris en compte par l'ISR :

Des conditions de marché inhabituelles ou des événements imprévisibles importants peuvent amplifier les risques de ce Compartiment et l'exposer à d'autres risques tels que le risque de contrepartie, le risque de liquidité et le risque opérationnel (une description complète des risques est disponible dans le Prospectus).

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Compartiment lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Compartiment dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Compartiment et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 9/2021 et 9/2022. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 5/2017 et 5/2018. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 12/2022 et 12/2023.

Période de détention recommandée: 12 mois

Exemple d'investissement: 10.000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 12 mois
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	9.800 EUR -2,0 % chaque année
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	9.800 EUR -2,0 % chaque année
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	9.980 EUR -0,2 % chaque année
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	10.300 EUR 3,0 % chaque année

QUE SE PASSE-T-IL SI ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Un défaut de la société de gestion n'a aucune incidence directe sur vos paiements, car la loi stipule qu'en cas d'insolvabilité d'Allianz Global Investors GmbH, le Compartiment ne fait pas partie de la masse de l'insolvabilité d'Allianz Global Investors GmbH, mais reste indépendant.

Par conséquent, l'insolvabilité de la société de gestion ou du dépositaire

désigné du Compartiment n'entraînera pas la perte de l'argent investi dans le Compartiment par l'investisseur.

En cas d'insolvabilité de la société de gestion, le dépositaire du Compartiment peut soit liquider le Compartiment et distribuer le produit aux investisseurs du Compartiment, soit confier sa gestion à une autre société de gestion.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Compartiment ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si

c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 EUR par an sont investis

Coûts totaux	Si vous sortez après 12 mois
	36 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	0,4 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,1 % avant déduction des coûts et de -0,2 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 12 mois
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Compartiment, mais la personne qui vous vend le Compartiment peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,30 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	30 EUR
Coûts de transaction	0,06 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Compartiment. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Compartiment.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 12 mois

En raison de sa stratégie d'investissement, la valeur du Compartiment peut varier considérablement sur une courte période. Par conséquent, vous devez rester investi pendant au moins 12 mois pour tirer profit de gains à plus long terme. Si vous désinvestissez plus tôt, le risque d'obtenir des rendements médiocres, voire de ne pas récupérer votre capital investi est plus élevé. Le

Compartiment est à capital variable. Cela signifie que vous pouvez demander le rachat de parts à chaque calcul de la VNI sans avoir à payer de pénalités. Si cela s'applique à votre Compartiment, vous ne paierez que la commission de sortie. La procédure détaillée de rachat de parts du Compartiment est décrite dans le Prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Veillez contacter l'équipe de gestion des réclamations en utilisant les coordonnées ci-contre. Ils superviseront le traitement de la réclamation par les différentes lignes de métier concernées jusqu'à sa résolution et s'assureront que les conflits d'intérêts potentiels sont identifiés et traités de manière appropriée.

Allianz Global Investors GmbH, Compliance, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Numéro de téléphone : +49 69 24431 140
Site Internet : <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>
Adresse e-mail : investorrightsandcomplaints@allianzgi.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations ESG pré-contractuelles sont accessibles via le lien <https://regulatory.allianzgi.com/en/sfdr>

Ce Compartiment est un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, et qui publie ensuite les informations pertinentes (article 8 du SFDR).

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Pour plus de conseils, veuillez contacter votre conseiller fiscal. Vous pouvez procéder à des échanges contre des actions d'un autre compartiment de cette SICAV, ce qui peut entraîner des frais d'entrée. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments de cette SICAV. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des

compartiments de cette SICAV. La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Plus d'informations sur le Compartiment sont disponibles sur: <https://regulatory.allianzgi.com>, sélectionnez votre pays, le fonds et consultez les informations ou les documents réglementaires fournis où vous pouvez trouver :

- la valeur liquidative, la politique de rémunération, les documents réglementaires, y compris le Prospectus, le rapport annuel en anglais et dans certaines langues. Également disponible gratuitement auprès de Allianz Global Investors GmbH, succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg.
- Performances passées jusqu'à 10 ans et scénarios de performance
- Dernière version du Document d'informations clés du Compartiment.